



Au quatrième trimestre 2016, baisse du chômage dans la quasi-totalité des zones d'emploi de Normandie

Au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage en Normandie s'établit à 9,9 % de la population active. Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime restent les territoires les plus marqués par le chômage. 18 des 23 zones d'emplois affichent un taux de chômage en net repli. Deux zones d'emplois connaissent une augmentation de leur taux de chômage annuel, en l'occurrence le territoire de Dieppe-Caux maritime et le territoire de la Vallée de la Bresle-Vimeu. Malgré cela, le chômage baisse légèrement en Normandie sur une année. Ce recul confirme la tendance baissière observée depuis plus d'un an en Normandie.

Mansour Bentabet

Au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage en Normandie s'établit à 9,9 %, en repli de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Il est en léger repli (- 0,2 point). Il demeure légèrement plus élevé que le taux de chômage métropolitain (9,7 %, en repli de 0,1 point) faisant de la Normandie, la cinquième région la plus touchée par le chômage. Il est au dessus de la moyenne régionale dans l'est de la région à l'exception de la zone de Dieppe-Caux maritime (figure 1). Les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure restent les territoires les plus touchés, avec des taux respectifs de 11,1 % et 10,3 %. A contrario, les départements de l'ouest (Manche, Orne, et Calvados) ont des taux inférieurs à la moyenne régionale (avec respectivement 8,0 %, 9,1 % et 9,2 % chacun).

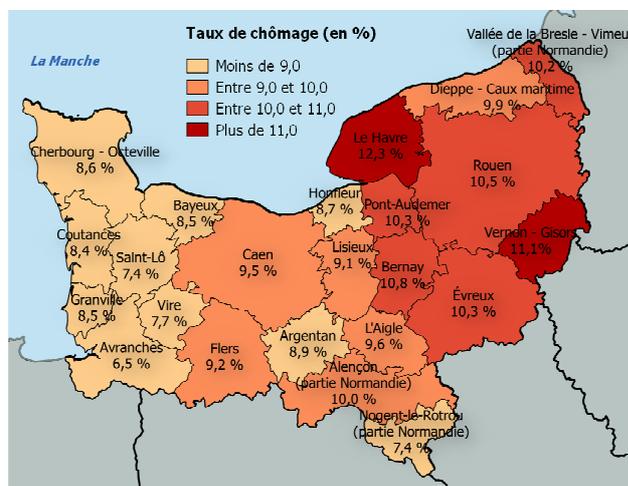
Au quatrième trimestre, le taux de chômage normand en légère baisse

Entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre 2016, le chômage baisse dans tous les départements normands. Il diminue, de 0,2 point dans le calvados et l'Orne, et de 0,1 point dans la Seine-Maritime, l'Eure et la Manche.

Cette tendance se retrouve au sein de l'ensemble des zones d'emplois, en effet, 18 zones sur les 23 affichent un taux de chômage à la baisse (entre - 0,3 point à - 0,1 point, figure 3).

1 L'est de la Normandie toujours plus impacté par le chômage

Taux de chômage au 4^e trimestre 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

2 Tendance générale au recul du chômage en Normandie

Taux de chômage trimestriels et évolutions (données corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points) entre le 4 ^e trimestre 2016 et le 4 ^e trimestre 2015	
	4 ^e trimestre 2016	3 ^e trimestre 2016	4 ^e trimestre 2015	le trimestre précédent	le 4 ^e trimestre 2015
Eure	10,3	10,4	10,5	- 0,1	- 0,2
Seine-Maritime	11,1	11,2	11,2	- 0,1	- 0,1
Calvados	9,2	9,4	9,7	- 0,2	- 0,5
Manche	8,0	8,1	8,3	- 0,1	- 0,3
Orne	9,1	9,3	9,5	- 0,2	- 0,4
Normandie	9,9	10,1	10,2	- 0,2	- 0,3
France métropolitaine	9,7	9,8	9,9	- 0,1	- 0,2

Source : Insee, estimations du taux de chômage

Le repli est notamment marqué dans les territoires allant du Havre (- 0,3 point) à l'Aigle (- 0,3 point) au centre de la région. Le repli est aussi important dans la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville (- 0,3 point). Par ailleurs, le chômage stagne dans les territoires de Dieppe-Caux maritime, Évreux, Alençon (partie Normandie), Avranches et Saint-Lô.

Une tendance baissière sur un an, qui se confirme dans la quasi-totalité des zones d'emplois

Sur un an (entre le quatrième trimestre 2015 et le quatrième trimestre 2016), le taux de chômage recule de 0,3 point en Normandie, suivant la même tendance que l'ensemble du territoire métropolitain (- 0,2 point, *figure 2*). Le chômage baisse dans les départements de l'Orne et du Calvados, respectivement de 0,4 point et 0,5 point. Dans ces deux départements le repli est plus fort que dans les autres départements normands. Ils se différencient également par un taux de chômage plus faible que le taux de chômage métropolitain (9,1 % dans le département de l'Orne et 9,2 % dans la Manche contre 9,7 % en France métropolitaine). Cette baisse se retrouve dans 16 des 23 zones d'emplois normandes.

Définitions

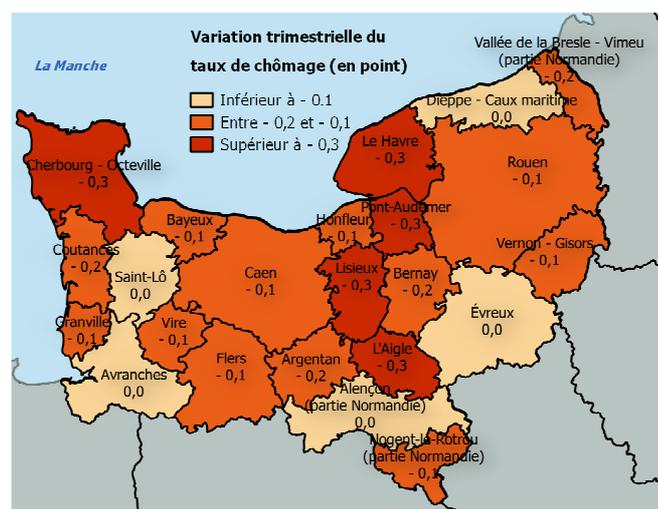
Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les reculs les plus significatifs sont localisés à Bayeux, Lisieux, L'Aigle, Vire (- 0,8 point chacun) et Pont-Audemer (- 0,7 point). Cependant, le taux de chômage augmente sur un an, dans deux zones d'emplois, en l'occurrence, Dieppe-Caux maritime (+ 0,2 point) et le territoire de la Vallée de la Bresle-Vimeu (+ 0,1 point). La zone d'emploi du Havre est la zone où le chômage est le plus important mais celle-ci connaît également l'une des plus fortes diminutions sur un an. ■

3 Un chômage à la baisse ou stable dans l'ensemble des zones d'emplois.

Variation du taux de chômage entre le troisième trimestre 2016 et le quatrième trimestre 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.45.72.88

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Informations rapides n° 41 - Principaux indicateurs : "Le taux de chômage diminue de 0,1 point au quatrième trimestre 2016" (2017, février) 2p.
- Insee Conjoncture Normandie N° 7 : "Amélioration de la situation économique en Normandie au 4^e trimestre 2016" (2017, avril) 4p.

